

Rapport d'activités 2010



Sommaire

| | |
|--|----|
| Mot du président | 4 |
| Missions et prestations | 7 |
| 2010 en quelques chiffres, c'est... | 11 |
| Les jeunes en quelques chiffres et au-delà... | 13 |
| L'insertion professionnelle des jeunes par l'économie | 18 |
| Introduction | |
| Le service de placement | |
| Le Village d'artisans | |
| Programme d'insertion en entreprise - Stagiaires en transition avec l'entreprise Coop | |
| Projet Fruct'osez | |
| L'association Job Service en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes | |
| L'insertion professionnelle : développement local et partenariats | 33 |
| Les jardins coopératifs – ville du Locle | |
| Le mandat local d'insertion / réinsertion professionnelle – Ville de La Chaux-de-Fonds | |
| Les groupes de bénévoles et Projet + | |
| Le travail collectif | |
| Des professionnel-le-s à votre service ! | 38 |
| Le comité directeur | 40 |
| Un partenaire - l'association Job Service en faveur de l'insertion professionnelle | 41 |

Mot du président

Durant l'année 2010, le comité directeur s'est réuni à 8 reprises et le conseil a tenu deux séances.

Ces réunions ont toutes, sans exception, été consacrées à la situation financière de la Fondation ainsi qu'à l'évolution des projets en cours. 2010 année horribilis aurait pu dire la reine d'Angleterre.

En effet, ainsi que nous l'évoquons dans notre rapport à l'appui de l'exercice 2009, la suppression brutale des subventions fédérales, d'une part, et les modifications importantes survenues dans les procédures de subventionnement de l'Etat de Neuchâtel, d'autre part, ont profondément bouleversé l'équilibre financier de la Fondation, qui, il faut le reconnaître, ne s'en est pas encore remise. De ce fait, comité et direction ont dû consacrer une énergie folle à assurer la trésorerie courante.

De même, il a fallu, bien à regret, se séparer de quelques collaborateurs-trices pour réduire sensiblement la voilure.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, le nouveau système de financement mis en place par l'Etat et qui repose sur deux contrats de prestations conclus avec le service de l'action sociale et le service des formations professionnelles, ne permet pas de garantir le financement nécessaire dans la mesure où ils ne s'appliquent que pour les jeunes qui nous sont envoyés, par les services officiels alors qu'une part importante de la clientèle est constituée de personnes qui s'adressent spontanément à Job Service qui ne dépendent d'aucun service officiel et pour lesquelles aucun financement n'est prévu. Ce n'est pas le moindre des paradoxes dans la mesure où Job Service

a justement été créé pour venir en aide à ceux qui, pour diverses raisons, répugnent à s'adresser à un service officiel.

Bref, nous ne sommes pas encore sortis de l'auberge et nous allons poursuivre nos efforts en vue de diversifier nos sources de financement, notamment en acceptant des mandats de l'économie.

Dans cet océan de difficultés, il y a tout de même des éléments positifs. Nous pensons en particulier :

- Au bon fonctionnement du Village d'Artisans de Neuchâtel qui continue à donner entière satisfaction et à répondre pleinement aux attentes mises en lui ;
- À la création de jardins coopératifs en partenariat avec la Ville du Locle ;
- Au partenariat avec les organes de l'assurance invalidité ;
- Au mandat de délégué à l'insertion confié à Job Service par la Ville de La Chaux-de-Fonds ;
- À la création, à La Chaux-de-Fonds, pour le haut du canton, d'un deuxième Village d'Artisans dont la gestion nous sera confiée ;
- Au développement réjouissant du projet Fruct'osez, créé dans le cadre de l'association des amis de Job Service.

Bref, même si tous les problèmes ne sont pas encore résolus, les perspectives d'avenir sont prometteuses et ce n'est pas le moment de se décourager et de « baisser les bras » !

En ce qui concerne le détail des activités, nous renvoyons le lecteur au rapport qui suit.

Nous ne voudrions pas conclure ce rapport sans remercier chaleureusement tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, de près ou de loin, nous ont aidés et soutenus dans notre combat pour la survie. Nous pensons particulièrement :

- Aux membres du Grand Conseil qui, à plus d'une reprise, ont pris des décisions favorables à Job Service ;
- À la Loterie romande qui nous permet de réaliser certains objectifs particuliers ;
- Aux Villes de Neuchâtel, du Locle et de La Chaux-de-Fonds dont le soutien ... est vital ;
- A l'Etat de Neuchâtel qui malgré les difficultés nous accorde aide et soutien par ses services des formations professionnelles et de l'action sociale ;
- À la direction et à l'équipe de Job Service qui, dans le contexte général décrit plus haut a fait preuve d'un engagement et d'un dynamisme plus que remarquable ;
- Aux membres du comité de direction et du conseil de Fondation qui ont été très largement mis à contribution.

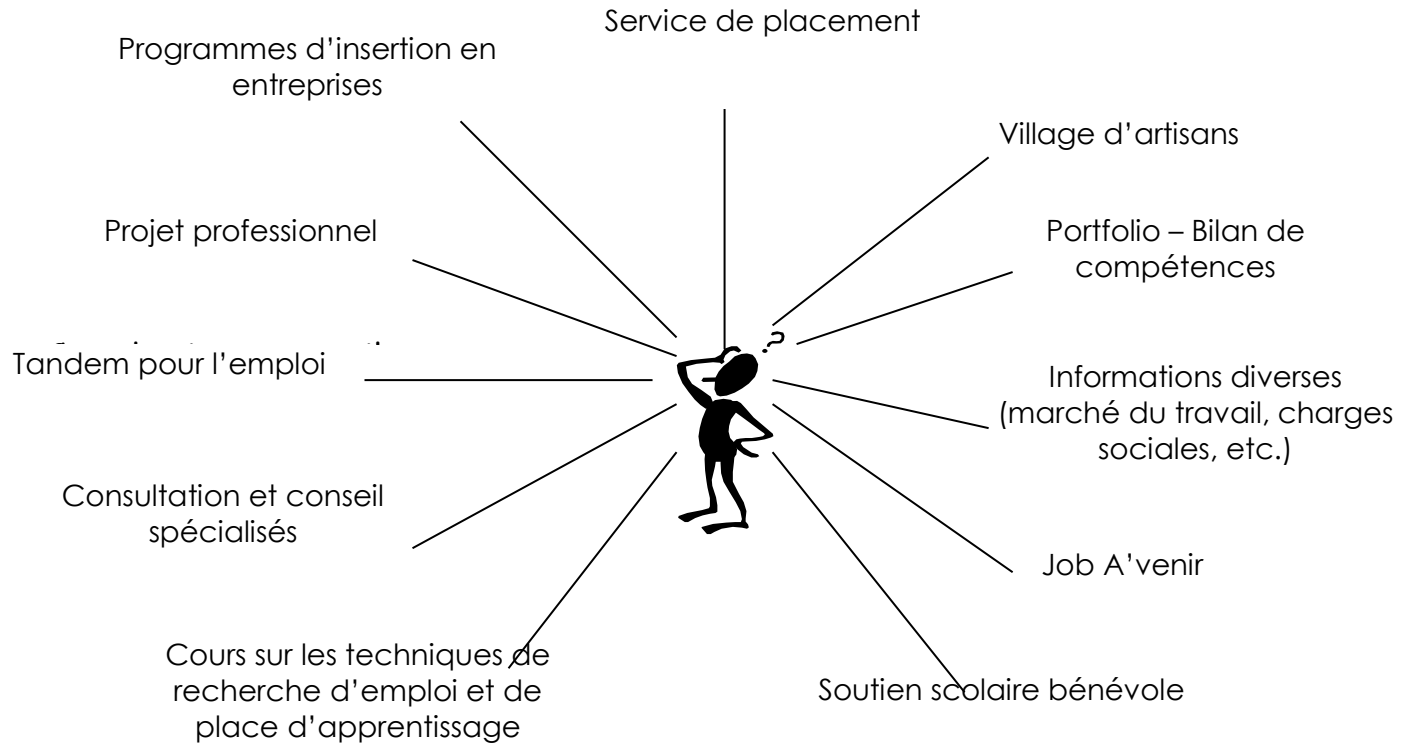
Le président
Jean-Claude Knutti

Missions et prestations

Conseiller les jeunes, en particulier les jeunes en rupture de formation, de façon à :

- favoriser leur insertion sur le marché du travail
- développer leur indépendance grâce au revenu d'un travail
- clarifier leurs choix professionnels par l'accumulation de diverses expériences de travail
- faciliter une intégration professionnelle progressive pour les jeunes ayant des difficultés
- proposer aux jeunes sans activité professionnelle des possibilités de stages voire de formations
- donner des informations utiles touchant au monde du travail et de la formation

Des prestations de qualité, diversifiées, certifiées eduQua, offertes de manière individuelle et/ou collective.



Job Service propose **une large gamme de prestations utilisées** en fonction de la situation particulière de chaque jeune. Ces prestations sont également mises en œuvre de manière collective dans le cadre des programmes conduits au sein de Job Service et du Village d'artisans, ainsi que dans les entreprises dans le cadre des programmes d'insertion professionnelle. C'est ainsi que les jeunes peuvent disposer de plusieurs types de prestations de manière individuelle et/ou collective :

- **évaluation-bilan du parcours et des compétences** : un travail individuel et collectif d'évaluation et de mise en commun des expériences ;
- **appui à la réalisation de dossiers professionnels / techniques de recherche d'emploi** (C.V., lettres, préparation d'entretiens d'embauche, etc.) ;
- **cours de mise à niveau** (français, mathématiques, etc.) par des bénévoles ;
- **mise à disposition d'informations sur le marché de l'emploi** (adresses d'entreprises, secteurs économiques, etc.) ;
- **conseils personnalisés** selon le contexte ;
- **stages en entreprises par le Village d'artisans et /ou par le réseau d'entreprises de Job Service**
- **appui / suivi** pendant la mesure de recherche d'un apprentissage ou d'un emploi.

Au niveau collectif, Job Service propose trois types de programme :

- un **cours sur les Techniques de recherche d'emploi (TRE)** qui aborde les aspects du recrutement en entreprise, qui explore les voies d'accès au marché du travail et aux places de formation, et qui propose des outils pour accéder à l'emploi ou trouver une place de formation (dossier de postulation, entretien d'embauche, etc.) ;
- une **approche nommée Job A'Venir** pour des jeunes désirant se pencher sur leurs compétences, leurs forces et leurs qualités ;
- une **démarche Portfolio-bilan de compétences** permettant aux jeunes participants de constituer un dossier structuré qui atteste ce qu'ils ont appris et expérimentés dans différents aspects de leur vie. La Fondation Job Service est membre de l'Association Romande de Reconnaissance des Acquis (www.arra.ch).

2010 en quelques chiffres, c'est...

... 2 bureaux : Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds

... 529 nouvelles inscriptions de jeunes à la recherche d'une insertion professionnelle adaptée à leur situation

... plus de 6'000 interventions, consultations et suivis de dossiers en cours

... plus de 811 visites de jeunes en dehors des rendez-vous fixés

... 396 offres d'emploi traitées et 342 placements

... 10 jeunes qui ont bénéficié d'un module d'insertion professionnelle en entreprise (formation-emploi durant dix mois) avant de bénéficier d'une place de formation ou d'un contrat de travail à durée indéterminée et 10 ont commencé en septembre

... 55 jeunes en stage au Village d'artisans pour une durée moyenne de trois mois

... des cours collectifs sur les Techniques de recherche d'emploi et les Portfolio-bilans de compétences organisés pour plus de 20 jeunes qui ont suivi ces modules sur plusieurs semaines

... un réseau de plus de 300 entreprises qui offrent des emplois, des places de formation, des stages, des possibilités d'évaluation des compétences en entreprise

... la création de l'entreprise Fruct'osez visant à offrir des places de travail à des jeunes en insertion au travers d'un service de livraison de paniers de fruits

... une Association qui, en parallèle aux travaux et aux structures de la Fondation, a pour objectif de soutenir et de développer des projets en lien avec l'équipe des professionnels de Job Service. Elle peut compter sur plus de 110 membres dont la plupart sont des entreprises

... toutes celles et ceux qui participent à l'effort d'insertion développé par Job Service depuis une vingtaine d'année en offrant de leur temps, de leurs savoirs et de leurs compétences «gratuitement». Nous pensons aux artisans-entrepreneurs du Village d'artisans et aux deux groupes de bénévoles qui interviennent pour des soutiens scolaires et des accompagnements de jeunes en entreprise

Les jeunes en quelques chiffres et au-delà...

Les situations des jeunes en contact avec Job Service durant l'année 2010 sont présentées ci-dessous sous l'angle de leur rapport actuel au monde du travail. Les jeunes qui réussissent leur entrée dans le monde du travail, sans ruptures, trouvent une formation directement au sortir de l'école, la poursuivent parfois ou accèdent à un travail fixe ensuite. Cette modalité d'entrée progressive et linéaire dans le monde du travail n'est plus, on le sait aujourd'hui, majoritaire. Et même parmi ceux-ci, les doutes et incertitudes sur leurs choix entraînent un travail de réflexivité permanent.

Des besoins de 15 à 30 ans

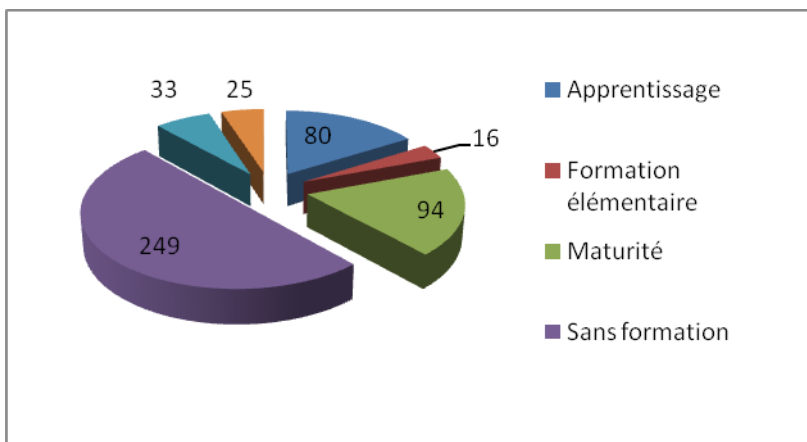
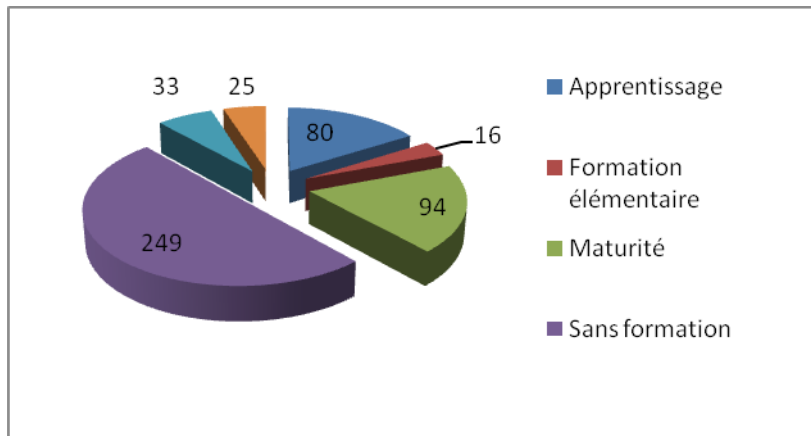
Premier élément de constat à rappeler, l'accompagnement des jeunes vers le monde de la formation et de l'emploi ne s'arrête pas à des étapes fixées arbitrairement. Nous voyons ci-dessous que, de 15 à 30 ans, et de manière équilibrée pour chaque tranche d'âge, des jeunes ont besoin d'appui de différents types.

| | 15 à 17 | 18 à 19 | 20 à 21 | 22 à 25 | plus de 25 | Total |
|---------------|----------------|----------------|----------------|----------------|-------------------|--------------|
| Femmes | 67 | 58 | 35 | 58 | 20 | 238 |
| Hommes | 86 | 67 | 53 | 43 | 42 | 291 |
| Total | 153 | 125 | 88 | 101 | 62 | 529 |

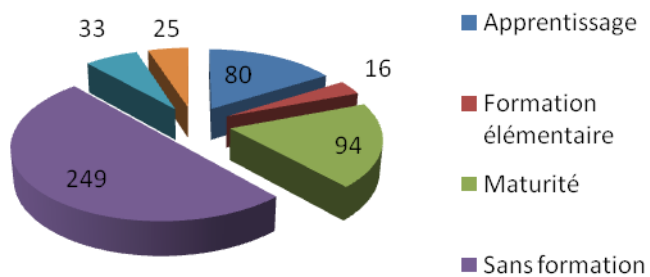
Ces étapes se mélangent dans les parcours des jeunes. Beaucoup de jeunes, après un

parcours fait d'emplois précaires, souhaitent reprendre une formation à 25 ans. D'autres, cherchent du travail à 17 ans et ne veulent plus entendre parler de formation, par peur ou rejet du scolaire, pour des raisons d'indépendance financière par rapport à leur famille, etc. Certains interrompent encore leur formation pour trouver un emploi. Des étudiant-e-s remettent en question leurs études par la nécessité

du travail ou l'incertitude quant à leur choix. On a clairement à faire aujourd'hui à *l'allongement de la période de construction de son parcours professionnel qui est l'exact pendant de la plus grande mobilité professionnelle des adultes aujourd'hui.*

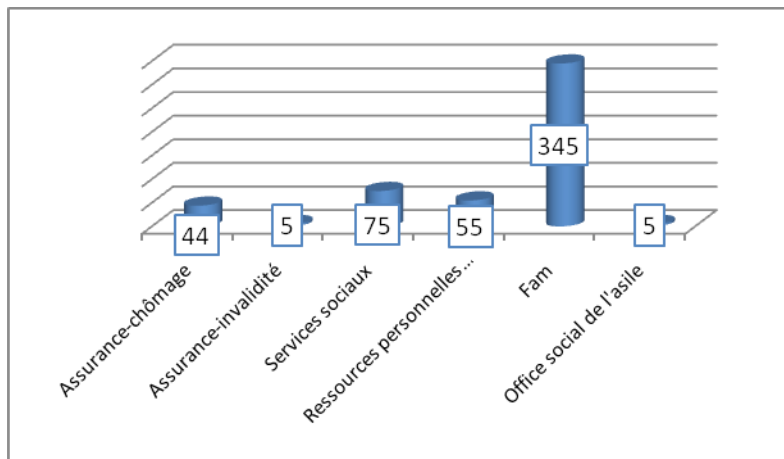


Une difficile indépendance



Le grand problème posé aujourd'hui par l'allongement des trajectoires d'insertion est celui des supports financiers des jeunes durant ces périodes de bricolage de leur parcours. En effet, toute rupture fait sortir des cadres institutionnels reconnus par l'Etat (en termes de bourses, d'allocations de formation, etc.). La dépendance à la famille et à ses revenus reste de ce fait centrale et problématique pour les jeunes rencontrés tout au long de leur parcours : l'envie de devenir

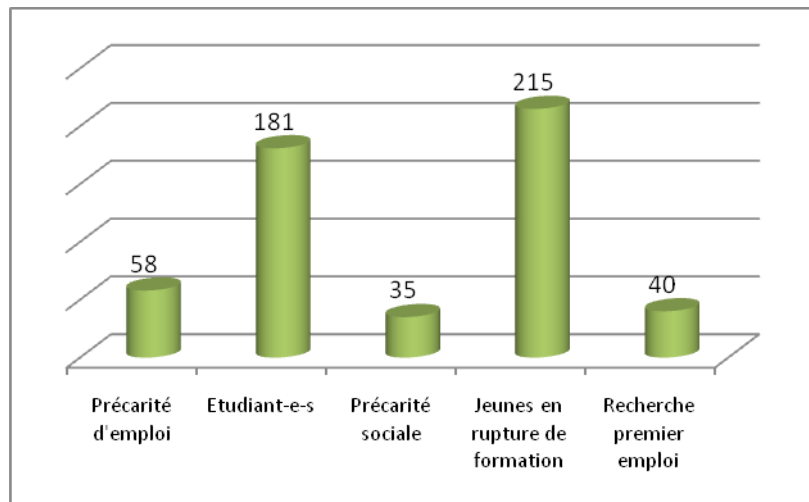
indépendant, d'acquérir son appartement, de vivre avec son copain ou sa copine côtoie les menaces des familles précaires de les « mettre dehors ». C'est là que se créent de fortes inégalités face aux supports de l'indépendance. Les éléments statistiques ci-contre montrent très bien qu'il n'y a pas d'alternatives pour eux entre la famille (très majoritairement présente) et les services sociaux¹.



Des rapports au monde du travail en évolution

¹ Des solutions existent pourtant ailleurs en Europe (en Europe du Nord par exemple) avec la création d'un droit de tirage individuel sur un fond de formation. Chacun a droit à une bourse individuelle de formation qu'il peut mobiliser quand il souhaite au cours de sa trajectoire.

La situation conjoncturelle propre aux différentes régions du canton est pour beaucoup dans les solutions que peuvent trouver les jeunes à un moment donné. Il n'en reste pas moins que, au-delà de la situation économique, les situations de rupture, de précarité de l'emploi (intérim, temporaires, mauvaises expériences) ou de précarité sociale (difficultés multiples : logement, dépendances, sortie de prison, problématiques psychiques, etc.) sont une constante observable année après année. Les jeunes entrent très rapidement dans le circuit de formation et d'emploi, mais ils en sortent également très souvent avec des moments de rupture qui nécessitent un accompagnement hors de la famille afin de les remobiliser. On voit également avec les étudiant-e-s qui recourent à notre service de placement, combien l'insertion professionnelle est de plus en plus présente déjà pendant les études et la formation.



Pour ne pas finir...

Au terme de ce rapide parcours, on peut constater que la réalité vue depuis le terrain de l'intervention sociale est beaucoup plus complexe que ce que les penseurs de dispositifs globaux

tentent de mettre en place aujourd'hui en Suisse. Les politiques «Top-down» ont depuis longtemps été remises en question au sein de l'Europe ou encore aux Etats-Unis et en Amérique du Sud. Ces pays proposent des alternatives en termes d'innovation sociale qui impliquent un travail de collaboration beaucoup plus serré et en réseau, sur une base de développement et de création horizontale. Cette politique du territoire fait clairement ses preuves aujourd'hui et montre également son économie du point de vue des ressources financières engagées. La situation des jeunes change rapidement et des lieux comme Job Service sont des laboratoires et des observatoires de ces évolutions à très court terme.

L'insertion professionnelle des jeunes par l'économie

Introduction

Les possibilités d'insertion professionnelle par l'économie offertes aux jeunes qui s'adressent à notre service sont regroupées autour de trois axes :

1. Le **service de placement** qui s'appuie sur un réseau de 300 entreprises ;
2. Le **Village d'artisans** : des micro-entreprises accueillant des stagiaires tout au long de l'année ;
3. Des **programmes d'insertion professionnelle en entreprise**, qui s'articulent autour d'un module de formation-emploi et qui proposent un suivi et un accompagnement durant tout le processus, d'une durée moyenne de 10 mois.

Job Service, c'est un réseau de plus de 300 entreprises **qui offrent des emplois, des places de formation, des stages, des possibilités d'évaluation des compétences en entreprise,...**

Job Service a des collaborations dans divers domaines de l'économie : vente, administration, travail industriel, services, restauration, etc.

1. Le service de placement

Le service de placement de Job Service constitue l'outil central de notre activité pour favoriser l'intégration des jeunes dans le monde du travail. Concrètement, il s'agit pour nous de jouer le rôle d'intermédiaire, *gratuitement*, entre les jeunes en recherche d'emploi et les sociétés à la recherche d'employés. Notre réseau d'entreprises mais aussi les particuliers qui font appel régulièrement à nos services nous permet d'offrir aux jeunes inscrits chez Job Service de larges possibilités d'emplois.

En 2010, nos bureaux de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds ont reçu **396 offres d'emploi**, et ont pu ainsi effectuer quelque **342 placements**. La durée de ces placements est variable et la nature des offres très diversifiée. En effet, nous avons placé de jeunes étudiants à la recherche d'un job à côté de leurs études, des personnes en recherche d'emplois temporaires (entre deux périodes de formation par exemple) ou fixes, mais aussi des jeunes à la recherche d'un stage ou d'une place d'apprentissage. Mais le travail de notre service de placement ne se limite pas au seul traitement des offres. Il s'agit également d'effectuer et de garantir un suivi régulier sur toute la durée du placement, non seulement auprès des entreprises mais également auprès des jeunes que nous avons placés dans le but de mesurer le degré de satisfaction de chacun et de rester au plus près de nos clients. Ce contact nous permet aussi d'anticiper et d'intervenir rapidement en cas de problème, voire d'effectuer une médiation en entreprise dans les situations plus délicates.

Job Service cherche continuellement à entretenir et à développer ses relations avec ses partenaires économiques. Incontestablement, ce réseau de partenaires économiques en général, et les membres de l'Association Job Service en particulier, nous est précieux à plus d'un

titre. Non seulement, il nous permet de proposer du travail à des jeunes en recherche d'insertion mais il nous est aussi utile pour rechercher des lieux de stage quelle que soit la nature de ces derniers : information professionnelle, maintien dans une dynamique de projet, évaluation ou encore dans le cadre des maturités professionnelles.

Nos partenaires économiques nous aident, par ailleurs, à organiser les entretiens d'embauche fictifs qui concluent les cours collectifs sur les techniques de recherche d'emploi. Cette collaboration avec les départements des ressources humaines des entreprises de notre réseau et le soutien de leurs spécialistes du recrutement s'avère très précieuse et indispensable.

Enfin, toutes ces entreprises nous encouragent et soutiennent, de manière active et indéfectible, les différents projets d'insertion mis en place par notre Association.

2. Le Village d'artisans

L'insertion par l'économie, un partenariat

Un lieu d'expérimentation du monde professionnel

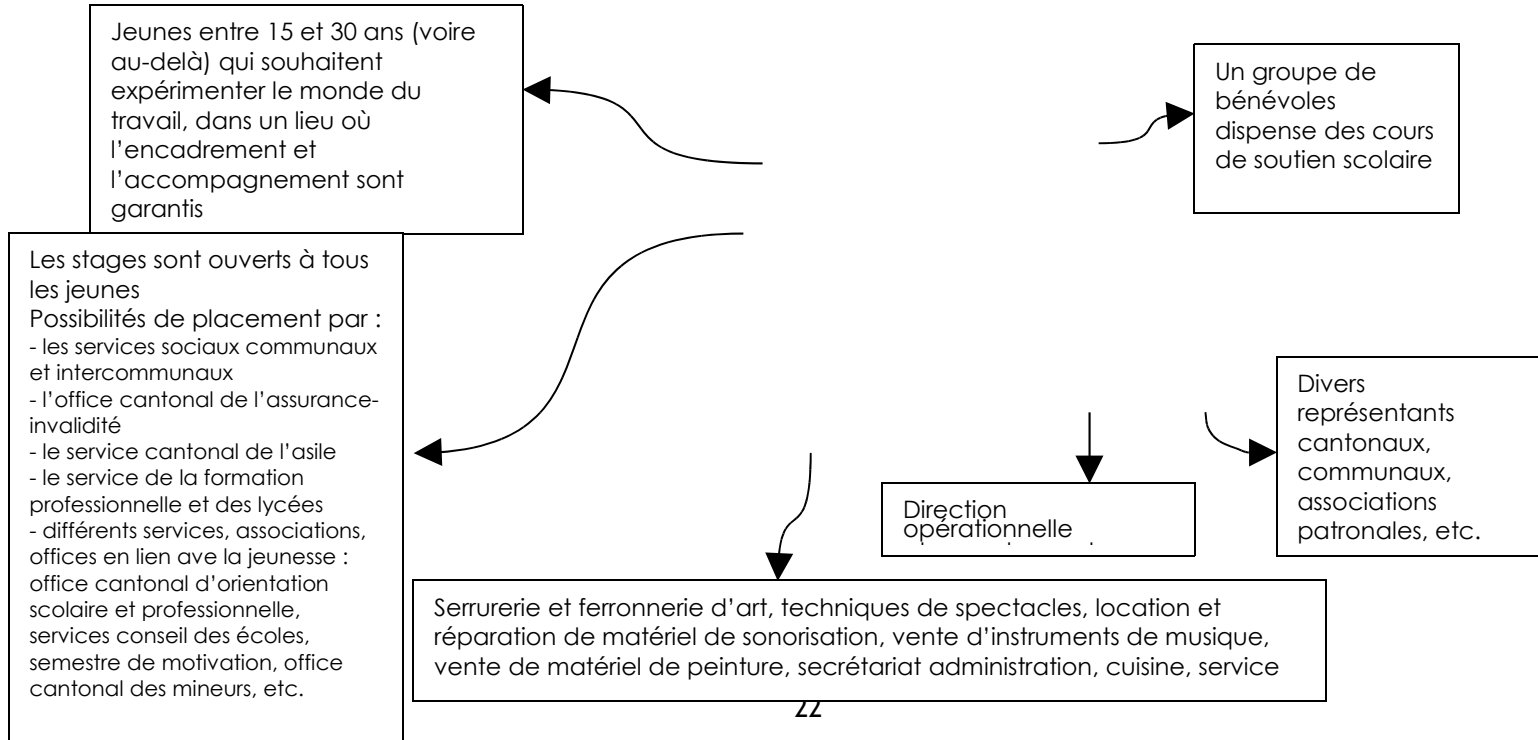


Le Paprika



Dans le complexe de l'ancienne Brasserie Müller, un village composé de 10 **micro-entreprises** accueille des jeunes rencontrant des difficultés d'insertion socio-professionnelle.

Ce projet, à l'intersection entre l'économique et le social, s'inspire de la **pédagogie interactive**. Il propose une **transition encadrée**, entre l'école et la vie professionnelle.



Stage d'information professionnelle

- Pour les jeunes cherchant à définir leurs intérêts et motivations en matière de formation et de travail.
- Pour appréhender une profession dans sa pratique quotidienne.

Stage de maintien dans une dynamique de projet

- Pour les jeunes se trouvant en période de transition sans activité reconnue (formation interrompue, recherche d'apprentissage ou d'emploi...).
- Pour maintenir et confirmer un projet professionnel, pour se confronter à la réalité du monde du travail.

Stage d'évaluation

- Pour les jeunes qui désirent évaluer leurs compétences dans la pratique même d'un métier
- Pour confirmer un choix en termes de formation (compétences techniques) ou pour apprécier les capacités à se maintenir dans la dynamique d'un emploi (compétences sociales).

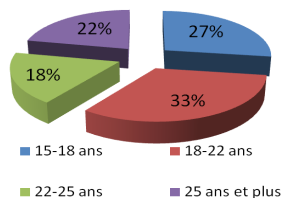
Ces stages s'adressent à des hommes et femmes entre 15 et 30 ans dont l'envie est d'expérimenter le monde professionnel dans un lieu où l'encadrement est garanti. Les entreprises et l'équipe de Job Service assurent le développement des compétences techniques, sociales et personnelles et accompagnent les stagiaires dans leur projet professionnel.

2.1. Données statistiques

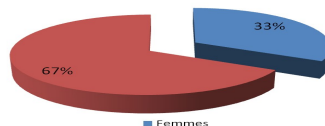
Durant l'année 2010, 55 stagiaires sont venus en stage au Village d'artisans, chiffre plus élevé qu'en 2009. Le nombre de stages organisés est de 63 selon la typologie retenue, à savoir : stages d'information professionnelle, stages de maintien de la dynamique du projet, stages d'évaluation. Nous pouvons constater que les chiffres sont en constante augmentation depuis quelques années. Cette forme d'intervention a trouvé tout son sens.

Age et sexe des stagiaires

Les stagiaires se répartissent en trois tranches d'âge: les 15-18 ans (27%), les 18-22 ans (33%) et les 22-25 ans (18%). 22 % des stagiaires sont âgés de 25 ans et plus. Ces chiffres sont représentatifs des classes d'âge que l'on souhaitait atteindre en priorité au Village d'artisans, à savoir que le 60 % sont des jeunes entre 15-22 ans. Par rapport à l'année 2010, nous pouvons remarquer une augmentation des classes d'âge au-delà de 18 ans. La classe d'âge des 15-18 ans ayant diminué d'un tiers.

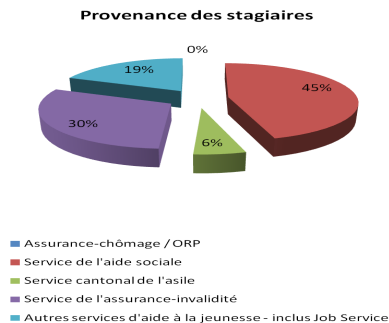


Dix-huit femmes et 37 hommes ont fait un stage au Village d'artisans durant cette année. La proportion des jeunes hommes dans la construction de leur « carrière » s'élèvent d'année en année. Cela permet de penser que des programmes tels que le Village d'Artisans répondent aux besoins de se mettre en action dans un lieu économique.



Services placeur

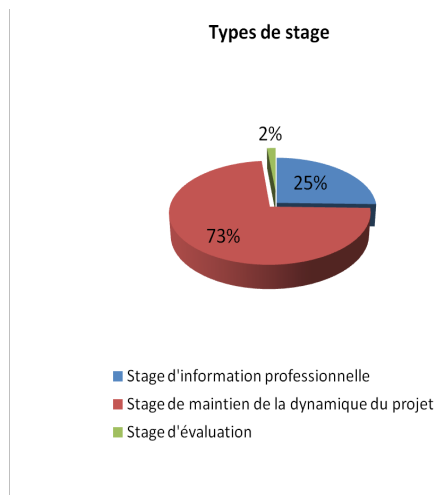
Durant l'année 2010, 45% des stagiaires du Village d'artisans étaient soutenus par les services de l'aide sociale ; 30% par l'office cantonal de l'assurance-invalidité, 19% était quant à lui, soutenu par la famille et a pris contact avec Job Service soit par l'intermédiaire des écoles professionnelles (secteur préapprentissage notamment) ou par le réseau socioprofessionnel ou par leurs pairs et 6% en lien avec le service cantonal de l'asile.



Nous constatons que les liens sous forme de mandats de prestation se remarquent clairement dans les statistiques 2010 en comparaison à 2009. En effet, le mandat de prestation qui nous lie à l'office cantonale d'assurance-invalidité montre dans les chiffres que nous sommes passés de 2% en 2009 à 30% en 2010. Nous pouvons penser que les nouveaux mandats notamment ceux conclus avec le service de la formation post-obligatoire auront également une influence sur les chiffres 2011.

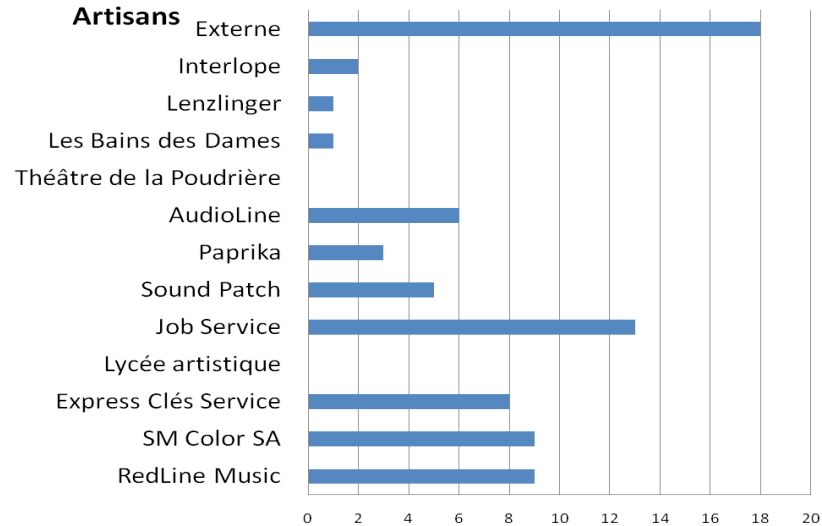
Types de stage et durée

Depuis le début de l'année 2010, nous constatons une diminution des demandes pour les stages d'information professionnelle. La majorité des stages sont des stages de maintien de la dynamique du projet ce qui correspond à ce qui vient d'être évoqué ci-dessus et ceci pour une proportion croissante, de 51% en 2009 à 73% en 2010. La durée prévue par les stagiaires correspond à la durée réelle réalisée par ceux et celles-ci.



Nombre de stagiaires par artisan

Job Service - Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds - accueille un nombre élevé de stagiaires durant l'année car nous offrons la possibilité d'accueillir plusieurs stagiaires en même temps, compte tenu de l'expérience, des compétences et du nombre d'encadrant-e-s. Nous collaborons également avec notre réseau d'entreprises ce qui nous permet de proposer aux jeunes des contrats de stage de type « Village d'artisans » qui se déroulent dans les entreprises directement (stages externes) mais pour lesquels nous utilisons la pédagogie ainsi que toute l'infrastructure administrative mises en place dans le cadre du Village. Nous constatons que ces contrats sont en augmentation en 2010.



2.2. Structure et soutien au Village d'artisans

Le groupe de suivi du Village d'artisans s'est réuni quatre fois en 2009. Les membres du groupe de suivi sont les suivant-e-s :

- Daniel Kienholz, président (jusqu'en septembre 2010 et membre dès cette date), responsable des programmes d'insertion au Service des migrations du canton de Neuchâtel
- Fabienne Cosandier, présidente (dès septembre 2010), responsable des services sociaux de la Ville de La Chaux-de-Fonds
- Nadia Gagg, responsable des programmes ISP pour l'Office de l'aide sociale du canton de Neuchâtel
- Gregory Jeannet, responsable de l'acquisition des mesures de l'Office d'assurance-invalidité du canton de Neuchâtel
- Karine Lambert, directrice-adjointe du Service d'orientation scolaire et professionnelle du Littoral neuchâtelois
- Marco Paolini, responsable de la promotion économique de la Ville de Neuchâtel
- Hugues Apothéloz, responsable de l'insertion pour les services sociaux de la Ville de Neuchâtel en collaboration avec Françoise Gagnaux
- Gilles Perrenoud, Sound Patch, représentant des artisans
- Pascale Gazareth, sociologue

Nous tenons à les remercier sincèrement de leur soutien et de leur engagement au sein du Village d'artisans. Nous tenons également à remercier les autorités communales de la Ville de Neuchâtel, les autorités cantonales pour leur soutien affirmé à des structures telles que le Village d'artisans.

Nous remercions également les responsables du fonds pour la formation et le perfectionnement professionnel (FFPP) qui nous permettent d'assumer une partie des coûts de formation pour les artisans et les jeunes stagiaires.

2.3. Perspectives

Depuis 2010, un groupe de travail en lien avec la Ville de La Chaux-de-Fonds pose les premiers jalons pour une structure identique sur le haut du canton. Celle-ci regroupera les représentant-e-s qui sont déjà en lien avec le Village d'Artisans de Neuchâtel de même que la Ville du Locle.



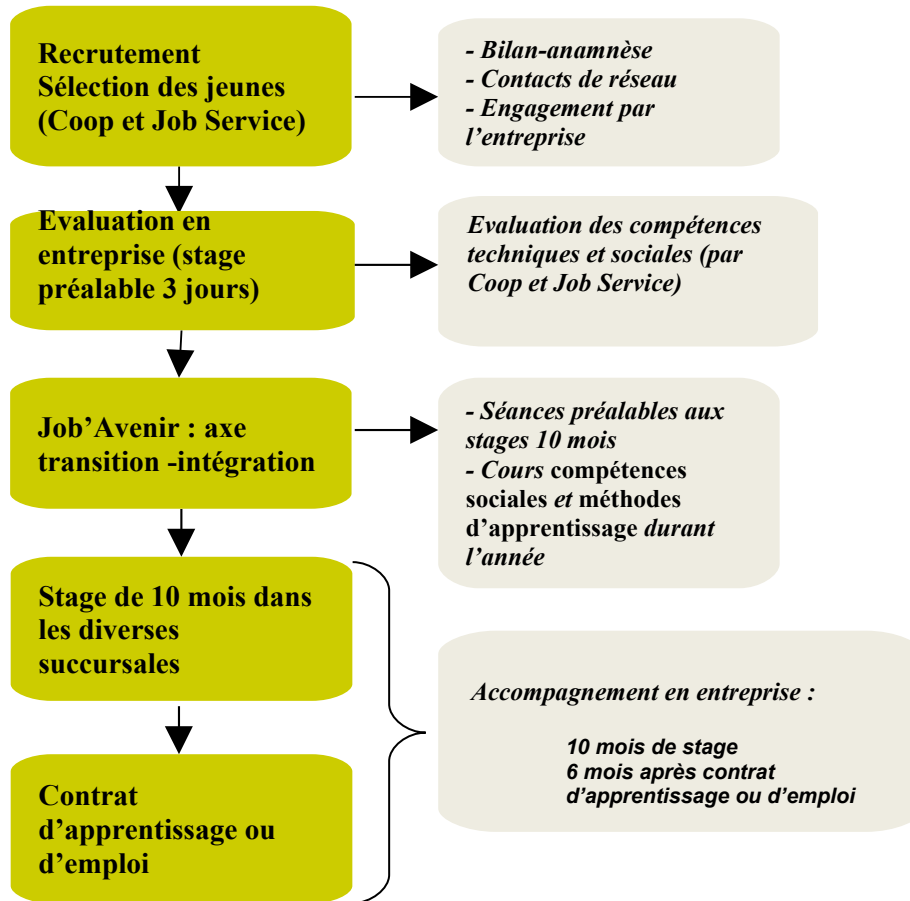
3. Programmes d'insertion en entreprise, le projet Coop « Stagiaires en transition »

Le projet « stagiaires en transition » de l'entreprise Coop a démarré en Suisse romande en 2007 dans le canton de Vaud (20 places de stage). L'année suivante, il a également été mis en place dans le canton de Genève (20 places de stage). C'est au printemps 2009, lors de la présentation par Job Service d'un autre projet d'insertion aux responsables de Coop Suisse romande, que ces derniers ont confié à Job Service la mise en place du projet « stagiaires en transition » dans le canton de Neuchâtel (pour 10 places de stage). Job Service s'est alors associé au service de la formation post-obligatoire et au CPLN, pour la mise en place du projet et en a donc assuré l'implantation, la gestion et la coordination, ceci dès l'été 2009.

Une première volée de 10 jeunes a ainsi commencé en septembre 2009 et s'est terminée à fin juin 2010. Une deuxième volée de 10 jeunes a pris part au deuxième projet neuchâtelois en septembre 2010.

Job Service a pour mandat de trouver les candidat-e-s répondants aux exigences (sélection), de mettre en place les outils d'accompagnement nécessaires (travail individuel et collectif sur les aspects relatifs aux compétences), et d'accompagner les jeunes en entreprise. Ainsi, durant les dix mois de stage, Job Service a effectué le suivi psycho-social des stagiaires, intervenant rapidement en cas de problèmes sur ou en dehors des points de vente, effectuant de nombreuses médiations auprès des gérants et négociant des solutions souples et adaptées avec Coop et les jeunes afin d'éviter des ruptures définitives. Job Service a par ailleurs participé à toutes les évaluations faites dans les points de vente en collaboration avec les

gérants et la direction de Coop. Job Service donne 8 journées de cours sur les compétences sociales et les techniques de travail et d'apprentissage. Job Service a également pris part aux conseils de classe pour tout ce qui touche à l'aspect scolaire, assurant ainsi la coordination à toutes les étapes du projet. Job Service assure également les entretiens avec la famille et le réseau.



A l'issue des stages, des attestations de formation ont été remises aux jeunes ayant participé au projet et pouvant justifier d'une présence de minimum 80% aux cours théoriques au CPLN et à Job Service. Une remise de diplôme conjointe avec le secteur pré-apprentissage a été mise sur pied. Par ailleurs, des certificats de stage ont été remis aux jeunes par Coop.

Pour la volée 2009-2010, les 3 premiers mois de stage ont été déterminants pour la poursuite, ou non, du projet. En effet, sur les 10 jeunes recrutés, 3 ont arrêté durant le temps d'essai. Ces personnes ont très rapidement pu être remplacées par des jeunes déjà inscrits et suivis par Job Service. Un stagiaire a quitté l'entreprise plus tardivement et n'a pas été remplacé, selon la volonté de Coop (considérant qu'il était trop tard pour « raccrocher »). A l'issue des 10 mois de stage, un seul jeune n'a pas été engagé par Coop.

4. Fruct'osez



Sous l'impulsion de trois entrepreneurs de l'Association Job Service, Fruct'osez Sàrl a vu le jour en 2010 et les premières livraisons ont commencé en juin de cette année. Pour mémoire, cette entreprise vise à favoriser l'insertion professionnelle de jeunes en transition en proposant un service de livraison hebdomadaire de paniers de fruits aux entreprises, ceci en utilisant un véhicule fonctionnant au gaz. Inscrites dans un projet réel, concret et mobilisateur, les personnes en recherche d'emploi se

trouvent projetées en situation « d'entrepreneur » de leur propre insertion. Job Service a non seulement participé à la création de cette société à responsabilité limitée mais se charge également du coaching des jeunes et des aspects techniques, logistiques et administratifs en lien avec les trois autres membres fondateurs de l'entreprise. Ce projet est par ailleurs soutenu par Gaz Naturel avec l'appui de l'entreprise VITEOS. A ce jour, un soixantaine de paniers de 2 kilos chacun sont livrés chaque semaine, correspondant à plus de 40 clients, des entreprises pour la grande majorité. Les jeunes sont engagés à titre de salariés dans l'entreprise.

5. L'Association Job Service en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes

En 2010, le comité de l'association Job Service en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes s'est réuni à 4 reprises. Outre ses membres comprenant plus de 100 entreprises et particuliers sur lesquelles la Fondation peut s'appuyer afin de proposer des solutions pour les jeunes en transition que nous suivons (stages, emplois, tests divers, entretiens fictifs d'embauche, etc.), le comité de l'association s'est particulièrement impliqué dans la mise sur pied de l'entreprise Fruct'osez Sàrl, offrant ainsi un précieux soutien à ce projet d'insertion innovant.

Pour 2010, les membres du comité sont:

- Raphaël Gasser, président
- Michel Perrin
- Jean-Michel Brunner
- Catherine Frioud-Auchlin
- Mathias Von Wyss

Nous tenons ici à les remercier sincèrement de leur appui, ainsi que tous les membres de l'association qui, année après année, nous soutiennent dans nos divers actions et projets.

L'insertion professionnelle – développement local et partenariats

Introduction

Les possibilités d'insertion professionnelle par l'économie sont complétées par d'autres formes de liens d'insertion. Nous pouvons noter depuis deux ans une réflexion qui nous tient à cœur sur les partenariats et sur la question des réseaux qui se tissent entre professionnel-le-s, bénéficiaires mais au-delà dans la question de la citoyenneté. Ce terme implique rapidement pour nous la proximité et les citoyens, de toutes ceux et celles qui font vivre le tissu social d'un lieu, d'un groupe ou d'intérêt commun. Ci après, nous vous présentons les projets et prestations qui vont dans ce sens.

1. Les **jardins coopératifs – ville du Locle**
2. Le **mandat local d'insertion / réinsertion professionnelle** – Ville de La Chaux-de-Fonds
3. Les groupes de **bénévoles**
4. **Projet +**
5. Le **travail collectif** de Job Service qui veut s'inscrire plus largement dans la question des compétences, des ressources et du réseau dans lequel s'imbrique les jeunes en insertion professionnelle.

Jardins coopératifs – Ville du Locle

Le projet jardins coopératifs d'insertion est né du constat de la ville du Locle d'une sous-occupation des parcelles qu'elle met à disposition de la population sous condition de location pour la culture de jardins. Sur la base de ce constat, le conseil communal a mandaté Job Service pour déterminer la faisabilité d'un projet de jardins coopératifs d'insertion en lien avec les services de la ville concernés durant l'année 2010. Le projet a été accepté à l'unanimité par le conseil général du Locle en novembre 2010, donnant ainsi l'aval pour le démarrage du projet en mars 2011. Cette nouvelle génération de jardins est née en France dans les années 90 déjà pour faire face au déficit d'intégration sociale et économique des familles en difficultés.

Le développement de jardins coopératifs d'insertion ne correspond pas à la création de nouveaux programmes d'insertion sociale et professionnelle. C'est une initiative qui s'inscrit dans des projets de développement local, de revivification des liens sociaux de proximité. Il s'agit, dans les initiatives françaises déjà largement confirmées, d'amener les familles en difficultés sociales à renouer avec l'autoproduction, les savoir-faire et les savoir-vivre de la vie quotidienne. Faciliter l'accès aux personnes en difficultés sociales à cette économie d'auto-production permet donc d'une part, de consolider la sphère privée et, d'autre part, une initiation à la sphère publique.

Mandat local d'insertion / réinsertion professionnelle – Ville de La Chaux-de-Fonds

En 2010, le Conseil communal de la ville de La Chaux-de-Fonds a souhaité associer Job Service dans le cadre d'un mandat particulier visant à développer les structures de placement communales et para-communales dans le but de mettre tout en œuvre pour l'insertion ou la réinsertion professionnelle des jeunes de moins de 30 ans en lien avec l'Office communal de l'aide sociale et le service des ressources humaines de la ville.

Job Service s'appuie sur son expérience avérée, son réseau et ses compétences spécifiques dans le suivi de personnes en difficultés afin de proposer un projet personnel et professionnel adapté à la situation globale de la personne en tenant compte des capacités mais aussi des intérêts de cette dernière. A terme, l'accompagnement de Job Service, en collaboration étroite avec les assistants sociaux, est de parvenir aux objectifs fixés et conduire idéalement à la reprise d'un emploi ou à l'orientation vers une formation.

Groupes des bénévoles

Le groupe de bénévoles, formé actuellement de 17 personnes, continue de dispenser des cours de soutien. Durant l'année 2010, les bénévoles ont donné 185 heures de soutien (76 heures en mathématiques ; 88 heures en français ; 13 en allemand ; 7 en anglais et 1 en informatique) à 20 jeunes du Village d'artisans et en lien avec Job Service. Leur investissement en temps, préparation et accompagnement est important. Nous tenons à les remercier de leur précieuse collaboration.

Projet +

Sur l'année civile 2010, tout comme en 2009, douze jeunes ont suivi les cours Projet + à l'ESTER à La Chaux-de-Fonds et au CPLN à Neuchâtel. Ces cours permettent à des jeunes en transition de participer deux demi-journées (à l'ESTER) ou une journée (au CPLN) par semaine à des cours de mise à niveau en français, mathématiques et bureautique et visent concrètement à accroître leurs compétences scolaires en vue d'entrer en formation. Comme chaque année, nous nous plaisons à relever le degré de satisfaction des jeunes ayant l'opportunité de suivre ces cours. Nous profitons également ici de remercier les enseignant-e-s de ces deux structures qui ne ménagent pas leurs efforts, de même que les doyens de ces deux unités, M. Flury et M. Frei.

Cours collectifs

Durant l'année 2010, nous avons donné 102 heures de travail collectif. Malheureusement, nous n'avons pas pu offrir la prestation du portfolio-bilans de compétences pour des raisons financières.

Cours sur les Techniques de Recherche d'Emploi

Deux cours sur les techniques de recherche d'emploi ont eu lieu durant l'année. Le premier s'est terminé en janvier 2010 et le second a eu lieu entre les mois de mars et de mai. Le nombre de jeunes qui y ont participé est de 15. Nous pouvons remarquer l'excellente collaboration avec les entreprises pour mettre sur pied les entretiens fictifs d'embauche.

Une session de Job A'Venir s'est déroulée en 2010. Ce travail en groupe permet une véritable prise de conscience de ses compétences, une valorisation de son parcours, ce qui accroît l'estime de soi. En effet, de nombreux jeunes ayant déjà expérimenté divers accompagnements et structures d'aide à la recherche de places d'apprentissage se sentent démotivés et accusent des échecs successifs. Ces ateliers ont également pour objectif, si les participant-e-s sont d'origine étrangère, de réfléchir aux compétences acquises dans leur pays d'origine et de voir de quelle manière ils-elles peuvent les valoriser dans leur pays d'accueil. Sept jeunes ont participé à cette démarche.

Des professionnels à votre service !

Conseil, suivi et placement des jeunes, gestion et développement de projets

Michel Roulin, conseiller socio-professionnel et directeur. Il est au bénéfice d'une formation dans le domaine technique et possède plus de vingt ans d'expérience dans les domaines de l'éducation, de l'enseignement, de l'animation et de l'insertion professionnelle. Il est diplômé des Hautes Etudes des Pratiques Sociales (DHEPS), de l'Université de Strasbourg en collaboration avec la HES La Source, Lausanne.

Dominique Wohlhauser, conseillère socio-professionnelle, responsable pédagogique et chargée de projets. Psychologue FSP, travail et orientation scolaire et professionnelle. Spécialiste dans l'accompagnement de groupe en démarche bilan-portfolio de compétences pour des jeunes, des adolescents et des adultes. Elle exerce également une activité parallèle d'indépendante dans le secteur de la gestion des fins de carrière. Elle enseigne à la HES / Lausanne (psychologie du travail, insertion professionnelle des jeunes).

Fabrice Plomb, conseiller socio-professionnel et responsable du bureau de La Chaux-de-Fonds. Au bénéfice d'un doctorat en sociologie, il enseigne également la sociologie à l'Université de Fribourg.

Carine Tacchella, conseillère socio-professionnelle et responsable du marketing entreprise. Diplômée en lettres et sciences sociales, elle a ensuite travaillé dans une agence privée de placement dont elle était responsable.

Myriam Storrer, conseillère socio-professionnelle. Psychologue du travail. A travaillé durant un an dans un centre de bilan de compétences.

Patricia Giménez, conseillère socio-professionnelle. Elle collabore à la réalisation des projets de travail collectif. Psychologue de formation clinique, elle a fait un DESS en conseil, orientation et management de compétences. Elle s'est spécialisée en accompagnement de groupes en démarche bilan-portfolio de compétences pour des jeunes/adolescents et des adultes.

Catherine Delhotal, conseillère socio-professionnelle. Au bénéfice d'une formation commerciale et après plusieurs années d'expérience dans le domaine administratif, elle a travaillé dans une agence privée de placement comme conseillère puis responsable.

Administration et secrétariat

Anne Herrmann, employée de commerce, collaboratrice administrative. Elle travaille au bureau de Neuchâtel.

Danièle Cramatte, employée de commerce, collaboratrice administrative. Elle travaille au bureau de La Chaux-de-Fonds.

Victor Viera Dias, apprenti employé de commerce en deuxième année.

Aurélie Gremion, auxiliaire, étudiante en psychologie.

Le Comité directeur de la Fondation

Jean-Claude Knutti, président

Pierre-François Brunner, trésorier

Pierre Borer, membre, vice-président, directeur du CSP

Michel Bossy, membre, administrateur de l'Office du travail et représentant de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Daniel Perdrizat, membre, conseiller communal et représentant de la Ville de Neuchâtel

Grégory Quirino, membre, responsable des ressources humaines chez Manor, canton de Neuchâtel

Denis de la Reussille, membre, conseiller communal et président de la Ville du Locle

Le Conseil de Fondation est pour sa part constitué de 13 membres actifs dans le domaine de l'insertion/la réinsertion en Suisse et en Europe.

Le Comité de l'Association Job Service en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes

- Raphaël Gasser, président
- Michel Perrin
- Jean-Michel Brunner
- Catherine Frioud-Auchlin
- Mathias Von Wyss

L'Association Job Service, est constituée de plus de 100 membres, entreprises ou particuliers (liste à disposition).

Rapport de l'organe financier

En 2010, Job Service a pu compter sur le soutien du Canton de Neuchâtel par différents mandats de prestations et des trois villes du canton par leur soutien et le développement de différents projets locaux, ainsi que sur l'appui des entreprises et de donateurs. Nous les en remercions.



Contactez-nous !

Job Service à Neuchâtel :

Quai Philippe-Godet 18

2000 Neuchâtel

Tél. : 032 725 35 55

Fax : 032 725 35 51

info2000@job-service.ch

Job Service à La Chaux-de-Fonds :

Av. Léopold-Robert 75

Case postale 793

2301 La Chaux-de-Fonds

Tél. : 032 968 08 68

Fax : 032 968 08 72

Info2300@job-service.ch

www.job-service.ch